

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 22.
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Polssonnière, 10
EDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1, près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTI & Co, place du Jardin Public, 2

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 30 Novembre 1886

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince a reçu de S. M. le Roi Humbert un exemplaire richement relié de la *Divine Comédie* du Dante, accompagné de commentaires fort précieux, que le Souverain d'Italie a fait imprimer à ses frais.

S. G. M^{re} l'Evêque a été reçu, la semaine dernière, en audience privée par le Souverain Pontife, avec les marques d'une bienveillance toute particulière. Pendant plus de trois quarts d'heure, Sa Sainteté a entretenu notre Premier Pasteur et s'est vivement intéressée au récit qu'il Lui a fait des progrès religieux accomplis dans la Principauté.

Le Saint-Père s'est plu à rendre témoignage à la pieuse munificence du Prince Charles III, ainsi qu'au dévouement filial de l'Evêque et des Fidèles.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Saint-Siège, a eu l'honneur d'être reçu en audience particulière le 20 de ce mois par le Saint-Père et de lui présenter les hommages du Prince.

Sa Sainteté s'est informée avec un paternel intérêt de tout ce qui concernait Son Altesse Sérénissime et a fait parvenir Sa bénédiction apostolique au Prince et aux Membres de Son Auguste Famille.

Le journal espagnol *La Epoca* du 6 novembre annonce qu'on a trouvé sur la plage de Carnola (Galice) une des bouteilles lancées à la mer au nord des îles Açores par S. A. S. le Prince Héritier de Monaco, dans son voyage scientifique à bord du yacht *Hirondelle*.

Cette bouteille renfermait, en outre des documents ordinaires déposés dans les récipients confiés au gré des flots, le bulletin n° 212 provenant d'un registre à souche avec les indications de l'endroit et des circonstances où fut jetée la bouteille. Ce bulletin, écrit en neuf langues, invite la personne qui le trouvera à prévenir l'autorité maritime la plus voisine.

Par arrêté du Gouverneur Général, en date du 22 de ce mois, M^{lle} Italia Gianoglio, diplômée de la Faculté de Turin, a été autorisée à exercer la profession de sage-femme dans la Principauté.

La Société Philharmonique a fait célébrer dimanche à 9 heures une messe dans la Cathédrale en

l'honneur de sainte Cécile. M. le Secrétaire Général, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco; M. le Ch^{er} de Loth, Président de la Société Philharmonique, et nombre d'autres fonctionnaires étaient présents.

Pendant l'office, nos musiciens ont exécuté plusieurs morceaux, entre autres la *Marche Pontificale*. On a aussi entendu avec plaisir un très remarquable solo de piston par M. Jean Crovetto. En résumé, belle cérémonie.

CATHÉDRALE DE MONACO

Mercredi 8 décembre

SOLENNITÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
(Fête d'obligation)

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, à l'issue de laquelle M^{re} l'Evêque donnera la bénédiction papale.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, sermon, salut solennel donné par Sa Grandeur.

La fête de l'Immaculée Conception sera également célébrée avec grande solennité dans toutes les églises de la Principauté.

Un bâtiment italien, *Tre Sorelle*, venant de Torre Saline avec un chargement de charbon de bois, arrivé le 28 à Monaco, a été admis hier à la libre pratique après l'observation de 24 heures et la visite médicale prescrites par les règlements sanitaires. Ce bâtiment a quatre hommes d'équipage commandés par le capitaine Pignatelli. Jauge : 13 tonneaux.

Beaucoup de monde jeudi au premier concert classique; un temps magnifique avait attiré à Monte Carlo de nombreux dilettanti de Nice et de Menton. L'orchestre a, comme toujours, été très applaudi.

Voici en quels termes le *Gaulois* apprécie cette première solennité musicale :

Le choix des morceaux était des plus réussis; il comprenait la symphonie en *sol* mineur, de Mozart, et l'ouverture de la *Grotte de Fingal*, de Mendelssohn; une *Tarentelle* pour flûte et clarinette, de Saint-Saëns; les *Scènes hongroises*, de Massenet, et enfin la marche de *Tannhauser*.

L'assistance a témoigné, à plusieurs reprises, la satisfaction que lui faisait éprouver l'admirable exécution des morceaux. Arthur Steck, le chef d'orchestre par excellence, ne néglige rien, en effet, pour atteindre la perfection, et il est bien secondé par les artistes qui sont sous ses ordres. MM. Chavonis et Prouven, les deux solistes de la *Tarentelle*, ont notamment enlevé avec beaucoup de brio la belle œuvre de Saint-Saëns.

Après demain aura lieu le second concert classique dont voici le programme :

- Symphonie en ut mineur* Beethoven.
 - A. Allegro con brio — B. Andante con moto — C. Allegro — D. Allegretto.
 - Ouverture d'*Arteveld* (1^{re} audition) E. Guiraud.
 - Suite d'orchestre Pastorale* (1^{re} audition) P. Lacombe.
 - A. Matinée dans les bois — B. Idylle — C. Aubade — D. Marche rustique.
 - Le Rouet d'Omphale* C. Saint-Saëns
(Poème symphonique)
 - Marche hongroise de la *Damnation de Faust* H. Berlioz.
- Le soir, le concert aura lieu avec le concours de M^{me} Ida Negrini, chanteuse.

Deux erreurs se sont glissées mardi dans le règlement des chasses du cap Martin. Nous rectifions comme suit les articles 4 et 6 :

ART. 4. — Le départ du break pour le cap aura lieu à 11 h. 1/4 du matin, de la place du Casino, à Monte Carlo.

Chasse de midi à 4 heures.

ART. 6. — Le prix de l'inscription pour une chasse de la première série est fixé à 100 francs, payable contre la remise de la carte d'admission. Sont compris dans cette somme les frais de voiture et de rabatteurs.

L'administration des douanes ayant reconnu, après essai, l'impossibilité de visiter, par le mauvais temps, les bagages, durant la courte traversée de Douvres à Calais, à bord des paquebots, le ministre des finances, d'accord avec la Compagnie des wagons-lits, a décidé, pour la commodité des voyageurs prenant le train de luxe Calais, Nice, Monaco et Rome, qu'à l'avenir cette visite se ferait en route, entre Calais et Amiens.

La Compagnie P.-L.-M. pousse avec activité la mise en service du frein à air comprimé, système Westinghouse, dans tous les trains de voyageurs.

A partir d'aujourd'hui, onze trains omnibus sont nouvellement pourvus de ce précieux appareil.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

Le Consul de France à Monaco est heureux de faire savoir aux personnes charitables qui ont contribué à la souscription en faveur des inondés du Midi, que les sommes recueillies dans la Principauté s'élèvent déjà à environ 8,000 francs.

La liste complète ne sera publiée qu'après la clôture de la souscription.

Monaco, le 25 novembre 1886.

Le Consul de France à Monaco,
E. DE LA MORLIÈRE.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PROGRAMME

des
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES
offerts par
L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO
(Première série)

Mardi 14 décembre 1886

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
PRIX D'OUVERTURE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second. 30 % sur les entrées. — 5 pigeons : 1 à 24 mètres ; 1 à 25 mètres ; 1 à 26 mètres ; 1 à 27 mètres ; 1 à 28 mètres. Barrage à 29 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Jeudi 16 décembre. — POULES

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cagnes. — Dans la nuit de samedi, à la suite d'un coup de vent d'est qui a fait courir les plus grands dangers aux pauvres pêcheurs de Cagnes, un brick italien s'est échoué à une encablure de l'embouchure du Var. Le courant du fleuve, très fort en ce moment et un vent très frais qui soufflait par rafales faisaient courir à ce navire de très grands dangers, malgré le jet à la mer d'une partie de sa cargaison.

Les pêcheurs du Cros-de-Cagnes et l'autorité de ce hameau, n'écouterant que leur courage, ont bravement mis leurs bateaux à l'eau, et ils ont accosté le navire en détresse. Après 8 heures d'efforts surhumains, grâce à leur connaissance approfondie de la côte, ils sont parvenus à remettre le navire à flot, à sauver tout ce qui restait de la cargaison et l'équipage.

Grasse. — Les parfumeries travaillent activement à la fabrication des produits à la cassie. Cette année, la récolte est abondante, et ces fleurs au parfum pénétrant arrivent par quantité considérable dans les fabriques. On estime à plus de 30,000 kilos la production actuelle du littoral où, à la vérité, on a planté beaucoup de cassies depuis quelques années. Et ce chiffre pourra être dépassé, si le temps reste au beau et si la cueillette se prolonge pendant le mois de décembre.

Aussi les prix ont-ils subi un mouvement de recul marqué. Les cours, qui avaient débuté à 8 fr. le kilogr., sont aujourd'hui à 4 et même à 3 fr. L'année dernière, on avait payé 16 fr. l

Prévisions très favorables pour la récolte des violettes, pour laquelle la température est on ne peut plus propice.

Nice. — On lit dans le *Petit Niçois* du 24 novembre : « Hier soir, à 8 h. 26, un brillant météore a illuminé le ciel sur une longueur d'environ 50°

« La direction qu'a suivie ce bolide était du sud-est au nord-ouest.

« Se détachant du ciel à deux degrés du zénith, il s'est enfoncé dans les profondeurs de l'inconnu à trente-huit degrés environ de l'horizon nord.

« Il ne serait pas étonnant que ce météore fût l'avant-coureur de la magnifique pluie d'étoiles filantes que l'on pourra remarquer dans les nuits des 26 et 27 de ce mois.

« On sait que ces étoiles filantes ne sont autre chose que le résultat de la désagrégation de la fameuse comète de Biéla que nos astronomes avaient perdue de vue depuis quelques années. »

— Les journaux ont annoncé que lady Caithness (duchesse de Pomar) se proposait de créer une nouvelle revue littéraire intitulée : *l'Aurore du nouveau jour*. Cette revue vient de paraître à Paris. Le premier numéro porte la date du 22 novembre 1886. Administration et rédaction : 21, rue du Val-de-Grâce.

— Le tribunal correctionnel de Nice vient de condamner à 50 fr. d'amende un négociant de cette ville, le sieur Joseph A. pour falsification de limonade et de bières.

— La société des lettres, sciences et arts s'est réu nie le 15 de ce mois et a entendu le docteur Jeannel qui, après avoir fait l'histoire des coups de mer depuis le douzième siècle, constate que huit fois, depuis le commencement du siècle, les quais de la ville n'ont pas

suffi à la sécurité des riverains. La surélévation des quais permettrait d'éviter de nouvelles catastrophes, mais elle n'est pas possible, vu la grande dépense qu'elle occasionnerait. Un système moins coûteux a été inventé par le colonel Emy. Ce système, utilisé déjà à Biarritz, à la Rochelle, à Hambourg, à Naples, consiste dans la forme parabolique du revêtement des quais ; la vague, en déferlant, glisse sur une face lisse qui n'oppose aucune résistance à son mouvement ascensionnel, et, suivant la courbe parabolique du revêtement, aboutit à un retour en dedans de la côte.

Menton. — Vendredi a eu lieu, par un temps splendide, la deuxième journée des chasses du cap Martin. Vingt faisans et une caille retardataire ont été inscrits au livret.

Sous la direction pleine de tact de M. Blondin, le sympathique organisateur des divers sports de la région, elles ne manqueront pas d'être le *great attraction* de cet hiver pour notre littoral.

San Remo. — L'explosion d'une mine a produit dans le périmètre des carrières de marbre d'Ormea une excavation qui donne accès dans une immense caverne. Après y avoir pénétré avec mille précautions, on ne tarda pas à constater que cette galerie prodigieuse, haute à certains endroits de 7 à 8 mètres et large de 10 à 15, était tapissée de stalactites de formes étranges, que le sol était généralement formé de sable fin entrecoupé de filets d'eaux et de lacs formés par des cascades ignorées.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris, enveloppé depuis une semaine d'une brume qui oblige à allumer les lampes en plein midi, offre l'aspect le plus triste et le plus maussade. Les femmes, empêchées par ces ténèbres de courir les magasins où l'on ne distingue pas la couleur des objets, de visiter les expositions où les tableaux apparaissent tous voués au gris, d'aller au Bois d'une mélancolie à désespérer, ont imaginé un nouveau passe-temps pour l'après-midi. Elles se rendent aux séances du conseil municipal. Vous savez ou vous ne savez pas que, depuis la réouverture de la session, les séances du conseil sont publiques à l'instar de celles de la Chambre. Jusqu'ici, l'élément féminin, au grand désespoir de nos édiles, avait brillé par son absence dans les tribunes. Le voici qui y prend place aujourd'hui et y exhibe, à la vive satisfaction des conseillers, les plus frais visages et les plus élégants chapeaux de Paris.

Tout porte à croire que le chemin de l'Hôtel de Ville, une fois pris par nos mondaines, elles ne le désertent plus, car les femmes raffolent de tout ce qui a l'apparence d'une lutte : débats politiques et débats judiciaires. Elles se montrent aussi avides d'une place à la séance importante d'une assemblée parlementaire qu'à la première représentation de la pièce d'un auteur en vogue. On les voit répandues dans les tribunes, formant une guirlande de fleurs et de plumes, animant de leurs regards, de leur curiosité, les élus de nation, tout émus et toujours très attentifs à ces mouvements dont leur vanité est flattée, et que tous voient sans toujours vouloir paraître s'en apercevoir.

Lorsque l'agitation dans ce monde féminin est plus accusée, que les regards sont plus vifs, les gestes plus fréquents, on peut être certain que la séance offrira un intérêt exceptionnel de discours et de tempêtes. Ainsi, lorsqu'on voit sur la mer apparaître dans une baie les goélands au blanc plumage, battant des ailes et multipliant leurs évolutions, on peut affirmer que l'ouragan va se déchaîner et que les vagues vont s'agiter.

Le conseil municipal ne se contente pas d'offrir aux Parisiens et aux Parisiennes un spectacle de jour à l'Hôtel de Ville, il patronne spécialement, pour le soir, à leur intention, un théâtre de drame, l'ancien théâtre des Nations, place du Châtelet, qui, pour ce nouvel avatar, est devenu le théâtre de Paris.

Je suis allé voir le drame en cours de représentation, *Jacques Bonhomme*, et me suis trouvé en présence d'une de ces pièces où l'histoire de France

n'est exploitée que pour être défigurée, rapetissée, stupéfiée à plaisir. Il y aurait cependant à tirer un autre parti de l'histoire adaptée à la scène. Pourquoi ne pas la montrer là dans toute sa vérité ? L'intérêt serait tout aussi puissant, et j'ajouterais même d'autant plus vif qu'il serait vrai. Au lieu de dénaturer les caractères, de transformer les événements, on aurait l'histoire elle-même avec toutes ses péripéties si dramatiques et si grandioses, l'histoire agissante et vivante. Loin de fausser le jugement, d'égarer les esprits, le théâtre deviendrait ainsi une école où l'on s'instruirait en se récréant. Ce serait l'histoire en action.

Comme mouvement mondain en cette saison, Paris ne compte guère que des dîners, et plus spécialement encore dans la colonie étrangère, espagnole ou américaine. La présence de M. Emilio Castelar sur les bords de la Seine a donné lieu à toute une série de réceptions gastronomiques, notamment à la présidence du Corps législatif, chez M^{me} de Rute et chez M^{me} Calzado, dîners d'apparat, d'ailleurs, la plupart, et fatalement d'un attrait relatif.

Le dîner d'agrément, si je puis ainsi dire, ne doit pas dépasser douze ou quinze convives. Au delà de ce chiffre, un dîner perd beaucoup de son charme au point de vue de la conversation : des groupes de causeurs se forment, et la confusion règne. Le maître de céans est dans l'impossibilité de donner une direction à l'entretien, comme cela est fort praticable, et comme cela doit se pratiquer à une table de bonne compagnie.

Aujourd'hui, la réglementation des conversations à dîner est plus que jamais d'une discipline prudente. A un dîner de douze convives, la politique devrait être complètement bannie, car, comment espérer de réunir douze personnes, quelle que soit, d'ailleurs, leur homogénéité de rang et de fortune, sans que ce nombre d'individualités offre en raccourci la reproduction fidèle des opinions qui divisent le pays, une vraie assemblée réduite à sa plus simple expression, se composant de légitimistes, d'orléanistes, d'impérialistes, de républicains, de radicaux, parfois même de socialistes, et tout cela dans la diversité des nuances qui panachent ces opinions.

En général, depuis quelque temps, tous les dîners nombreux en France, où la conversation n'est pas contenue par l'habileté de l'amphytrion, dégénèrent en discussion vive, passionnée et irritante. Cela divertit beaucoup les étrangers qui assistent à ces réunions, et le soir, rentrés chez eux, la plupart écrivent sur leur carnet d'impressions de voyage : « Plus nous voyons les Français et moins, — heureusement pour nous autres — ils nous paraissent prêts à s'entendre ». BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

De nos jours, la lecture est devenue un aliment indispensable à toutes les intelligences. Tout le monde lit : les journaux, les romans, sous forme de feuilletons, sont répandus à des milliers d'exemplaires à cause de leur bon marché. Mais ce que tout le monde devrait connaître, les œuvres remarquables et morales de tous les siècles et de tous les pays, par suite de leur prix plus ou moins élevé, ne peuvent malheureusement n'avoir de lecteurs que dans une certaine partie de la société

La *Nouvelle Bibliothèque populaire à dix centimes* (1) a voulu ouvrir à la foule ces chefs-d'œuvre que connaissent seuls aujourd'hui quelques privilégiés. Le système qu'elle a adopté mérite d'être signalé.

Certains ouvrages, trop longs, que beaucoup n'ont pas le temps de lire ou dont l'impression serait trop coûteuse, sont condensés dans un résumé de leurs parties secondaires ; les passages saillants sont seuls publiés en entier. De la sorte le lecteur connaît, en quelques heures, l'œuvre aussi bien que s'il avait mis plusieurs jours à la lire tout entière.

Pour les petits ouvrages, dont la liste est interminable, la bibliothèque populaire a mis à contribution tous les auteurs de tous les siècles, de toutes les écoles, de tous les pays. Shakespeare et Corneille, Pascal et Châteaubriand, Pailleron et Sophocle, Racine et Lord Byron se couchent dans ce véritable musée littéraire dont nous donnerons prochainement la liste des ouvrages en préparation pour paraître cette année.

H. L.

(1) Henri Gautier, libraire-éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris. Abonnements, 52 volumes par an : 7 francs.

LA « MAISON DE CAMPAGNE »

Nous croyons, à cette époque de l'année, devoir appeler de nouveau l'attention de nos lecteurs sur un journal agricole et horticole illustré, la *Maison de Campagne*, journal bimensuel des châteaux, des villas, des grandes et petites propriétés rurales, que nous avons maintes fois signalé et qui vient d'entrer dans sa vingt-huitième année. C'est l'encyclopédie agricole illustrée la plus complète, publiée depuis un quart de siècle, à l'usage des gens du monde et des châtelaines qui aiment à se tenir au courant de tout ce qui touche à la vie des champs.

Le parc, le jardin, le verger, la basse-cour, l'apiculture et la pisciculture, l'hygiène domestique, les inventions nouvelles, les constructions champêtres, les dessins des parcs et des jardins, forment les sujets ordinaires de sa rédaction.

Parmi les gravures de châteaux publiées par la *Maison de Campagne* depuis un an, nous croyons devoir signaler :

Le château de Tourlaville, le château de Chaumont, le château de Josselin, le château de Béthon, le château de Goulaine, le château de Sucinio, le château de Hatfield, etc.

FAITS DIVERS

LES GROTTES DE MENTON

Au mois de juillet dernier, M. E. Rivière a appelé l'attention de l'Académie sur la richesse exceptionnelle des grottes de Menton au point de vue des restes d'animaux qu'elles renfermaient, notamment des coquillages dont il n'a pas recueilli moins de quarante mille appartenant à 171 espèces différentes.

Le 15 de ce mois, M. Rivière a fait à l'Académie des sciences une nouvelle communication relative à la faune des oiseaux dont il a trouvé les ossements, en quantité considérable aussi, dans les mêmes grottes.

Cette faune non moins intéressante est des plus variées également, et sous ce rapport on peut dire que les grottes de Menton sont à peu près uniques. En effet, cette faune comprend 42 espèces dont 14 rentrent dans le groupe des oiseaux de proie; les autres ont servi, pour la plupart, à l'alimentation des hommes primitifs: ce sont, parmi les gallinacés, des pigeons ramiers, des tourterelles, des coqs de bruyère, des perdrix, des cailles; parmi les échassiers, des bécasses, des râles d'eau, des râles de genêt; parmi les palmipèdes, des canards sauvages, des piletts, des souciets, etc., etc.

Tous ces oiseaux appartiennent, à l'exception du chocard des cavernes, qui est une espèce éteinte, à des espèces qui vivent encore actuellement. Mais pour le plus grand nombre la distribution géographique n'est plus la même aujourd'hui qu'aux temps quaternaires. Beaucoup d'entre eux ont émigré de la contrée des grottes de Menton vers d'autres régions par suite des modifications climatiques, par suite aussi du déboisement des montagnes environnantes et de la chasse de l'homme.

M. Rivière signale enfin, comme un fait des plus curieux, la rareté extrême de la caille dans les grottes de Menton à l'époque quaternaire, tandis qu'aujourd'hui on la trouve en abondance sur la côte voisine, au printemps à son retour d'Afrique, à l'automne au moment de quitter les côtes de France.

Notre région, où la végétation fait tant de merveilles, compte de magnifiques plantations d'orangers. Il y a à peine quelques années, c'est le Cannel qui possédait les plus beaux spécimens de ces arbres, dont les produits font la fortune du pays; mais il paraît que c'est à Versailles que se trouve, si non le plus beau, du moins le plus âgé des orangers.

On vient, en effet, de rentrer à l'orangerie de Versailles un oranger ayant plus de 400 ans, qui, dit-on, fut planté par Éléonore de Castille, femme de Charles III.

VARIÉTÉS

Des principaux agents anesthésiques

Autrefois on obtenait l'anesthésie, ou privation plus ou moins complète de la sensibilité, en soumettant le membre, l'organe ou l'individu que l'on voulait priver de tout sentiment, à l'action du froid, de la compression, de l'opium, de la mandragore et même du magnétisme. Plus tard, ces divers moyens n'ayant pas donné aux chirurgiens les résultats qu'ils en atten-

daient, on eut recours à l'éther, au chloroforme et à ce dérivé de l'huile de pomme de terre, connu en chimie sous le nom d'amylène, et que l'on obtient en traitant l'alcool amylique par l'acide sulfurique.

Les Grecs connaissaient déjà les propriétés de l'opium, comme le prouve le passage suivant de l'*Odyssée* que nous avons extrait de la traduction de M. Pessonneau: «... Alors Hélène, la fille de Jupiter, s'occupait d'un autre soin; elle jeta dans le vase, où ils puisaient les vins, un suc magique (*pharmacum nepenthes*) propre à calmer la douleur et la colère, et qui fait oublier tous les maux. Quiconque en a bu, lorsqu'une fois on l'a mêlé dans le cratère, ne verse pas une seule larme durant tout le jour, quand même son père et sa mère seraient morts, quand même son frère ou son fils chéri seraient égorgés avec l'airain, en sa présence et sous ses propres yeux. Telles étaient l'efficacité et la vertu de ce breuvage que possédait la fille de Jupiter; elle le tenait de l'Égyptienne Polydamna, épouse du roi Thonis... »

Diodore de Sicile dit, en parlant du nepenthes, que c'est un médicament précieux au moyen duquel les femmes égyptiennes calmaient les douleurs.

C'est au célèbre chimiste anglais, Humphry Davy, que sont dues les premières notions sur les agents anesthésiques, ainsi que la découverte des propriétés du gaz hilarant dont nous parlerons tout à l'heure, et qui, tout en abolissant la sensibilité, a l'avantage, lorsqu'on le respire, de provoquer une ivresse passagère, presque toujours accompagnée de rêves agréables.

En 1799, un médecin anglais, Boddoo, fonda à Clifton, près de Bristol, une institution dite pneumatique, dans le but d'étudier l'action des gaz sur l'économie; mais ce n'est qu'en 1846 que les premières expériences sérieuses d'éthérisation furent faites, sur l'invitation du docteur américain Jackson, par un dentiste du nom de William Morton, qui parvint à extraire, sans la moindre douleur, les dents des patients qui voulurent bien consentir à expérimenter le nouvel agent anesthésique. Enivré du succès qu'il avait obtenu, William Morton essaya, par les moyens les plus odieux, de s'approprier la découverte du docteur Jackson et de s'en réserver le monopole. Fort heureusement, le célèbre docteur Warren, médecin en chef de l'hôpital général de Boston, auquel Morton avait fait part de sa prétendue découverte, voulut essayer lui-même le nouvel agent, et fit, à cette occasion, une expérience publique, qui fut suivie du plus brillant succès. A dater de ce jour, l'éthérisation tomba dans le domaine public et fut appliquée par nos plus éminents chirurgiens avec un succès non moins éclatant que celui remporté par le docteur Warren. Toutefois, l'application de l'éther comme anesthésique présente des inconvénients qui peuvent ne pas être sans gravité. Si l'on vient, en effet, à prolonger outre mesure l'état dans lequel se trouve le sujet anesthésié, les battements du cœur finissent par s'arrêter, et l'éther, jusque là inoffensif, devient un puissant narcotique et, par suite, un poison mortel qui malheureusement compte quelques victimes.

Il y avait un an à peine que les propriétés anesthésiques de l'éther étaient appliquées et soumises à d'incessantes recherches, lorsque le 10 novembre 1847, un médecin d'Edimbourg, le docteur Simpson, fit connaître les avantages réels que présente le chloroforme pour obtenir l'insensibilité des patients soumis aux opérations chirurgicales.

Le chloroforme, découvert par MM. Liebig et Soubeiran, est un liquide volatil et incolore, doué d'une odeur éthérée très caractéristique, et d'une saveur légèrement sucrée; il s'enflamme beaucoup plus difficilement que l'éther, et s'obtient par la distillation de l'alcool de vin sur l'hypochlorite de chaux. Quant à l'éther sulfurique, qui est le résultat de la distillation d'un mélange d'acide sulfurique et d'alcool, et dont la découverte serait due, si l'on en croit l'histoire, au moine Basile Valentin, célèbre alchimiste du XIII^e siècle, c'est pour ainsi dire le seul de la série nombreuse des éthers, qui soit aujourd'hui utilisé

en médecine. Il possède, outre ses propriétés anesthésiques, celle d'être éminemment antispasmodique; aussi l'emploie-t-on de préférence à ses congénères pour calmer les mouvements nerveux et combattre certaines névroses des organes digestifs et respiratoires.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

AVIS

Les créanciers du sieur BAHLER, ancien maître d'hôtel à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le six décembre mil huit cent quatre-vingt-six, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e LOUIS-VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, sise rue du Tribunal, n^o 2.

PURGES D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Une Ordonnance Souveraine en date du neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-six, publiée et transcrite, a rendu exécutoire dans la Principauté un jugement de la Chambre des Criées du Tribunal de la Seine, en date du treize janvier mil huit cent quatre-vingt-six, portant cette mention: « Enregistré à Monaco le huit avril mil huit cent quatre-vingt-six, n^o 90 v^o, c^o 8. Reçu 5 p. %. Vente, deux mille cinquante-sept francs; rédaction, cent quinze francs trente-cinq centimes; expédition, soixante-dix-huit francs (signé) Raisseguier », suivant lequel madame Octavie-Marie Rouvier, veuve en premières noces, non remariée, de monsieur Charles Trotabas, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Sospel, s'est rendue adjudicataire pour le compte de mesdemoiselles Joséphine-Marguerite, Marie-Jeanne et Emilie-Thérèse Trotabas, ses trois filles mineures, issues de son union avec monsieur Charles Trotabas, surnommé, d'une propriété dite *Villa Mignon*, sise à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle des rues Albert et Grimaldi, d'une superficie de cinq cent soixante mètres environ, confrontant: à l'est, la villa Boisset; au nord, les terrains restant à la Société Civile; au nord-ouest, la rue Grimaldi; au midi, la rue Albert.

Ledit immeuble a été vendu sur la licitation qui en a été poursuivie à la requête de madame Louise-Herminie Dubois, veuve de monsieur Aimé-Nicolas-Charles Rouvenat, dit de la Rounat, homme de lettres, demeurant à Paris, rue d'Assas, n^o 90, à l'encontre de: 1^o monsieur Alphonse-Victor Pagès, homme de lettres, demeurant à Paris, rue Dugny-Trouin, n^o 3, et de madame Thérèse-Herminie Rouvenat, son épouse, demeurant avec lui; 2^o monsieur Louis-Charles-André Borie, employé de banque, demeurant à Paris, rue d'Assas, n^o 90; 3^o monsieur Jean-Octave-Edmond Perrier, professeur au Museum d'histoire naturelle de Paris, demeurant à Paris, rue Gay-Lussac, n^o 28, pris, ce dernier, comme tuteur des mineurs Louis-Jean-Côme Borie et Jeanne-Andrée Borie.

L'adjudication a eu lieu moyennant un prix principal de trente-cinq mille cent francs.

Une expédition dudit jugement d'adjudication, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-six, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur le vingt-trois du même mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le 23 novembre 1886.

VALENTIN.

Etude de M^e MARCELLIN MARS, huissier 12, rue de Lorraine, Monaco

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi quatre décembre prochain et jours suivants, à huit heures et demie du matin, dans le garde-meuble Crovetto, rue Grimaldi, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques d'une quantité de meubles de salon, chambres, salle à

manger, comprenant : literie complète, bois d'acajou et en fer, armoires à glace, toilettes, glaces, pendules, tableaux, lingerie, tapis, ruolz, cristaux, batterie de cuisine, etc., etc.

Au comptant.
Monaco, le 29 novembre 1886.

L'Huissier, MARS.

Etude de M^e Marcellin MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi sept décembre prochain et jours suivants, à deux heures de relevée, dans la villa Roqueville à Monte Carlo, en face le bazar Faraldo, il sera procédé par le soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques d'un fort beau meuble de salon et chambres, bois d'acajou, palissandre, thuya, chêne sculpté, mosaïque, bambou, vases, miroirs, candélabres, porte-plats, secrétaire japonais incrusté or, uniformes, statues, tableaux aquarelles, armoire artistique de Venise, buffet hollandais, piano Krigelsten, enfin d'une magnifique collection de bibelots japonais, laques, chinoiseries, armoire à musique, vélocipède, argenterie, lingerie, verrerie, cristaux, etc., etc. Au comptant.

Monaco, le 29 novembre 1886.

L'huissier, M. MARS.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

NOTICE

Aux termes de sa requête en date du 14 octobre 1886, le nommé Jean Thiebault Bourgado, sous-officier de gendarmerie en retraite, demeurant actuellement à La Seyne (Var), condamné par jugement du Tribunal Supérieur, du 9 décembre 1880, à trois mois de prison, et seize francs d'amende, pour outrage public à la pudeur et abus de confiance, a formé une demande en réhabilitation.

La présente notice dressée en exécution de l'article 601 du Code d'instruction criminelle.

Monaco, le 26 novembre 1886.

Vu au Parquet : *Le Greffier en Chef,*
L'Avocat Général, *HAYBAUDI.*
E. TURREL.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 novembre 1886

CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. Fortuna, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Briquet,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Reboul,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
NICE, vapeur Vent Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

Départs du 22 au 28 novembre

MENTON, brick-g. Linda, fr., c. Rey,	sur lest.
CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Briquet,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Reboul,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
NICE, vapeur Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

Monsieur Louis DODA et sa famille ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements aux personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux service et enterrement de Madame Marie DODA, née GIRANI

VILLA DES ENFANTS

meublée, aux Bas-Moulins. — A Vendre ou à Louer. — S'adresser Villa Ravel, ou au bureau du journal.

M^{me} ASÉ. Leçons d'Italien et de Français, English Spoken.

Maison de la Tour, aux Bas-Moulins

MONACO

Service public entre Monte Carlo et Nice

BREAKS

DÉPARTS DE MONTE CARLO, place du Casino :
10 heures du matin — 3 heures 1/2 du soir.

DÉPARTS DE NICE, boulevard du Pont-Neuf, 34 :
9 heures 1/2 du matin — 1 heure 1/2 du soir.

Prix des places : 2 francs ; aller et retour, 5 francs.

VILLA MEUBLÉE
COMPOSÉE DE DIX PIÈCES AVEC JARDIN
à Louer ou à Vendre
S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, rue Florestine, Monaco-Condamine
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et de fonds de commerce. — Levé de plans. — Projets de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS
Locations et Ventes de PIANOS

Monsieur Louis CAVALLERO a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquiescer les ateliers de menuiserie exploités auparavant par M. PIERRE NERI.

M. CAVALLERO a adjoint à cette industrie une fabrique et dépôt de meubles simples et sculptés. Il a établi en outre, au rez-de-chaussée de la même maison, aux Bas-Moulins, maison de La Tour, un dépôt de Poteries artistiques de Monaco, fabriquées par lui.

LA RÉSERVE

Située sur la Plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE

LANGOUSTES ET COQUILLAGES

BAZAR

MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Marquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

HOTEL DE FRANCE

A la Condamine — MONACO

Composé de 18 chambres à coucher, restaurant, salle à manger, lingerie, cave et cuisine

A VENDRE IMMÉDIATEMENT

S'adresser à M. Cioco, à Monaco.

Si le *Moniteur de la Mode* est aujourd'hui dans toutes les mains et si nos fidèles abonnés le propagent avec une véritable conviction, c'est à l'excellence de ses renseignements, à ses articles modes puisés aux meilleures sources, à la précision de ses descriptions de toilettes, à ses romans intéressants pour chacun des membres de la famille, qu'il doit ce succès toujours croissant.

Conseils pratiques pour l'ameublement de la maison, recettes de ménage utiles et variées, patrons excellents mettant l'abonnée à même de faire elle-même tous les modèles décrits, correspondance directe, à laquelle la rédaction du journal apporte tous ses soins, leçons de choses, rien n'y manque.

Faire du journal un véritable ami de la famille, un guide précieux à consulter chaque jour pour toutes les questions de modes, d'ameublement, d'hygiène, de savoir-vivre, tel est le but que poursuit sans relâche la direction du journal, forte des nouveaux suffrages qui viennent chaque jour, de toutes parts, l'encourager dans sa tâche.

La modicité des prix du *Moniteur de la Mode* le met à la portée de tous.

Prix d'abonnement à l'Édition simple, sans gravures coloriées
PARIS — PROVINCE — ALGÉRIE
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. 50 — Trois mois, 4 fr.

Prix d'abonnement à l'Édition avec gravures coloriées
PARIS — PROVINCE — ALGÉRIE
Un an, 26 fr. — Six mois, 15 fr. — Trois mois, 8 fr.

Administration : 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Envoi franco de numéros spécimens sur demande.

PUBLICATIONS SUR LES CHEMINS DE FER

L'INDICATEUR-CHAIX, paraissant tous les huit jours.
Prix : 75 cent.

LIVRET-CHAIX CONTINENTAL. Guide des voyageurs sur tous les réseaux étrangers, avec Carte coloriée de l'Europe et Guide-sommaire dans les principales villes, paraissant tous les mois. Prix : 2 francs.

LIVRET-CHAIX SPÉCIAL POUR LA FRANCE, avec Cartes de la France et de l'Algérie, et Guide-Sommaire dans les principales villes, paraissant tous les mois. Prix : 1 fr. 50 c.

LIVRET-CHAIX SPÉCIAUX DES CINQ GRANDS RÉSEAUX FRANÇAIS, (Ouest, — Orléans, Midi, Etat, — Lyon, Nord, — Est), avec carte; paraissant tous les mois. Chaque livret : 40 cent.

LIVRET-CHAIX DES ENVIRONS DE PARIS, paraissant tous les mois, avec 10 plans coloriés. Prix : 1 franc.

LIVRET-CHAIX DES RUES DE PARIS, avec plans. Prix : 2 francs.

GUIDE-CHAIX A L'USAGE DES MILITAIRES ET MÉRITES par A. DE BELLEFONDS. — 11^e édition, avec carte coloriée des chemins de fer. Prix : 3 francs.

GRAND ATLAS des chemins de fer de l'Europe, bel album relié contenant 17 cartes. Prix : Paris, 42 francs. Chaque carte séparée, 2 francs.

CARTE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS, au 1/600,000^e, coloriée par réseau, indiquant le tracé des nouvelles lignes; une feuille grand-aigle. Paris : 3 fr.; Départements, 4 fr. 50 c.

CARTE DES CHEMINS DE FER DE L'EUROPE, au 1/2,400,000 imprimée en deux couleurs sur quatre feuilles grand-aigle; avec une annexe contenant la nomenclature de toutes les compagnies et des lignes exploitées par chacune d'elles, l'indication des longueurs kilométriques, du siège social, etc. Prix : en feuilles, 22 francs; sur toile et on étui, 32 francs; sur toile avec gorge et rouleau, vernie, 36 francs.

Ces publications sont expédiées franco, dans toute la France, aux personnes qui nous en font la demande, en y joignant le montant en un mandat sur la poste ou en un chèque sur Paris.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 52, 7^{me} année (27 novembre 1886)

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette Héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Pauvre Nijni, par L. Ninet, dessin de Hy. — Chrysanthèmes, par J. Lorain. — L'Art et les théâtres, dessins de G. Ferrier et G. de Billy. — Leurs Yeux! par P. de Cantelans, dessin de Hy. — La Parisienne, dessin original de Jeannot. — Un Pont sur la Tamise, à Londres, dessin original de Flameng. — Chronique Mendaine, par Montjoye. — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessins de G. de Billy. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire, 85 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	mid	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	mid	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
23	764.9	765.3	764.5	764.9	764.4	12.4	14. »	13.8	12.6	12.4	50	E puis O modéré	beau		
24	67.1	66.6	66.2	66. »	67. »	12. »	13.6	13.2	11.4	11.4	66	S E puis N O id.	id.		
25	67.4	67. »	66.6	66.7	67. »	10. »	11.4	11.8	9.8	9.8	53	N O modéré	id.		
26	67.8	67.6	67. »	66.6	66.9	10.8	12.2	12.6	11.2	11. »	50	S E puis S O id.	id.		
27	65.7	66.2	66.2	66.2	66.9	10.8	12.6	12.8	11.4	12. »	59	N puis S E id.	id.		
28	70.1	70.5	70. »	69.8	69.9	12.6	14. »	13.6	13.4	13.2	65	S E puis O id.	id.		
29	67.8	66.2	65.1	63.4	63. »	12. »	13.6	14. »	12.2	12.2	60	N E id. S E id.	id.		
DATES						23	24	25	26	27	28	29			
Températures extrêmes						Maxima	16.2	16.3	14.8	14.8	15.4	16.4	16.1	Pluie tombée : 0 ^{mm}	
						Minima	9.8	9.6	7. »	7. »	7.8	10.1	10.4		